

**DELIBERATION N° 81/2010
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 15 mars 2010**

Subvention

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte l'octroi d'une subvention de 50.000 euros à l'Ecole française de Kigali (Rwanda) dans le cadre du projet de sa réouverture.

Nombre de votants : **25**

Pour : **25**

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 15 mars 2010

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Christian MASSET